

DE ROUBAIX-TOURCOING

LA FUMÉE QUI POINT

Allons-nous vers une renaissance prochaine ?

Période étrange que celle que nous traversons en ce moment ! Toutes les forces vives du pays ont l'air en léthargie. L'Allemagne a pourtant cédé, notre classe 19 est mobilisée, et le premier milliard est versé ! Mais le marasme subsiste. Rien ne s'éveille en France que l'ineffable Léon Daudet qui brandit une énorme colichemarde. Seuls, les journalistes ont du travail par dessus la tête. Tant de problèmes les sollicitent que leur plume court et grince avec fureur. Mille solutions sont offertes en même temps à la consternation de nos hommes d'affaires. Hélas ! ceux-ci ont beau lire les feuilles innombrables dont les titres les attirent, ils en sont réduits tout de même à se battre les flancs !

La Bourse est d'une tristesse à faire pleurer. Pensez donc ! Les meilleurs valeurs, les meilleures valeurs, même celles d'assurance, les plus solides de toutes, sont tombées à des prix dérisoires et personne ne se présente pour les acheter dans ces conditions. Il faut que les hommes d'affaires aient perdu tout espoir !

Et cependant non ! De même qu'une vague fumée entrevue à l'horizon suffit pour rendre l'espérance aux naufragés perdus en mer sur un tronçon de mâts, de même la fumée des quelques hauts-fourneaux qu'on a remis à feu en Lorraine, à Saulnes et à Micheville, a suffi pour rendre courage aux naufragés de l'industrie et du commerce qui surnageant sur la mer économique, accrochés à quelque débris ballotté par les vagues. Le prix des laminés a cessé de baisser ! Les stocks de charbon diminuent rapidement ! L'industrie de l'automobile enregistre des commandes !

Bien qu'il n'y ait là que de vagues prodromes d'une renaissance prochaine, il y a tout lieu de croire, en effet, que nous touchons à la fin de la crise. L'emprunt d'Etat de 6 %, disons plutôt de 6 1/4 % donnera bien, vaillamment, quelques milliards. Les obligations 5 % dont l'Allemagne va nous remettre les titres produiront bien aussi, sur le marché, pense-t-on, quelques autres milliards. Avec cela, on peut partir à gauche vers une nouvelle prospérité !

Pourtant, de ces obligations, beaucoup de gens se demandent bien ce que nous pourrions tirer. Car tout d'abord, qui voudra les prendre au pair pour un intérêt de 5 %, alors que l'Etat français nous offre du 6 1/4, et l'industrie bientôt du 7 ? Il faudrait donc les vendre au rabais avec une perte de 20 ou 25 % Pense-t-on que nos alliés, anglais ou américains, pense-t-on que les neutres vont nous les prendre au pair pour nous faire plaisir et nous éviter une perte ? Pense-t-on aussi qu'ils ne voudront pas nous les offrir, ce serait ensuite à eux à forcer l'Allemagne à payer ?

Si nous ne voulons pas amoindrir encore d'un quart notre créance sur l'Allemagne, il ne nous resterait donc qu'à la conserver pour nous, et à en recevoir de l'Allemagne les intérêts. Mais nous avons besoin d'argent tout de suite pour les réparations ! Le problème consiste donc à émettre des emprunts, même à 6 1/4 %, mais en nous réservant la faculté de les rembourser le jour où le taux de l'intérêt se trouverait ramené à 5 %. Alors seulement nous placerions sur le marché, étranger de préférence, les obligations allemandes.

Que de difficultés nous attendent au cours de ces paiements de l'Allemagne ! Ah ! nous pouvons bien aiguiller tous nos fils vers l'étude des mathématiques, dès maintenant. Car ils en auront, des problèmes ardu, à résoudre. Encore s'il ne s'agissait que de la résoudre, mais que de fraudes à déjouer pour arriver à fixer par exemple le chiffre réel des exportations allemandes, sur la valeur desquelles nous devons opérer un prélèvement de 26 % ! Il est en effet évident que les Allemands considèrent comme une œuvre pie et éminemment patriotique de tromper notre Commission des garanties. Ils y auront d'ailleurs un intérêt matériel qu'il est facile d'imaginer. Les prix déclarés seront inférieurs à la réalité chaque fois que l'on aura affaire à des acheteurs germanophiles. Les négociants allemands se prélasseront d'autant plus volontiers à ce trafic qu'ils sauront que le résultat doit en être de diminuer les charges qui pèsent sur eux.

Dès lors, les exportations allemandes glisseront entre les doigts des membres de notre Commission des garanties comme l'eau au travers d'un panier à salade. Mais ne soyons pas prophète de malheur ! Nous avons en hélas ! trop souvent raison jusqu'ici ! Imaginons plutôt que les Allemands fileront doux comme des moutons.

Restons-en pour aujourd'hui au souvenir de cette petite fumée qu'on a vu poindre dans la région des hauts fourneaux de Lorraine, à Saulnes et à Micheville, et réjouissons-nous par avance de ce qu'elle nous promet : un peu de travail pour les malheureux qui attendent depuis six mois, et un peu de commode pour ceux qui ont eu le peine, au cours de ces derniers temps, de quoi acheter le pain de leur famille !

E. COUTEAUX, Dégusté du Nord.

EN HAUTE-SILÉSIE

Les Allemands refusent l'évacuation

Oppeln, 20 juin. — La haute-commission a présenté samedi aux autorités polonaises un plan de repli modifié, en vue de hâter cette opération. Le commandement polonais d'accord avec M. Kortany a accepté. En fonctions de ces modifications, des changements analogues ont été apportés au plan de repli allemand. Le général Hoefler, reçu samedi par le général Haniker, a refusé personnellement d'y souscrire et s'est borné à le transmettre au Comité des Douze. Ce Comité a lancé une proclamation hostile à l'évacuation et préconisant l'organisation administrative des cercles occupés aux fins de l'opération. Les commissions administratives et un règlement précis pour les réquisitions et les irrégularités. Ainsi, les autorités allemandes manifestent ouvertement leur volonté de se maintenir sur les territoires occupés en les organisant administrativement.

Encore une évasion à la prison de Loos

Après deux heures de recherches le fugitif a été rejoint et réincarcéré

La colonie pénitentiaire de Loos fut mise, hier, en émoi par la nouvelle de l'évasion d'un des détenus. Ce n'est plus la première fois que tel fait se produit à la célèbre abbaye. Il y a à quelque six mois, quatre détenus s'évadèrent, en effet, employant, les grands moyens. Plus tard, un autre détenu, Van Bever, prit la clef des champs à son tour et resta depuis lors introuvable.

Hier, entre midi et une heure, une quinzaine de jeunes détenus de la colonie Saint Bernard, étaient occupés aux travaux champêtres dans le jardin de la colonie, sous la surveillance d'un gardien, quand ce dernier s'aperçut soudain qu'un des membres du groupe confié à sa garde, avait disparu.

Par où et comment. Le fonctionnaire ne s'attarda pas en vaines considérations. Sans perdre une minute, il prévint l'administration de la prison.

Le détachement marcha aussitôt dans toutes les directions.

Peu de temps après, les gendarmes d'Haubourdin et une brigade de la gendarmerie de Lille étaient sur les lieux.

Les recherches commencèrent de suite. Gardiens et policiers se dispersèrent par la colonie à la recherche de l'oiseau envolé ; tous les chemins et sentiers conduisant à Loos, Haubourdin et Sequedin furent battus, de même que la campagne environnante. Les recherches se poursuivaient activement et vainement — il faut le dire, quand une patrouille fut mise au courant d'un fait qui orientait les recherches vers une direction nouvelle.

Un jeune homme informé, en effet, les policiers qu'un détenu revêtu de la tenue de la colonie venait de se présenter chez sa mère et l'avait priée de lui céder des vêtements pour s'évader.

Le fugitif, dont les déclarations du jeune homme, avait naturellement essuyé un refus et se voyant rejeté, était parti dans la direction de Sequedin.

Il ne restait plus qu'à opérer avec la plus grande diligence. C'est ce que firent les policiers. Un demi-heure à peine après la rencontre du jeune homme, l'évadé était retrouvé, accroupi derrière un tonneau dans la cour de l'usine de Sequedin.

Inutile de dire qu'il fut enchaîné immédiatement et reconduit à sa geôle.

UNE ARRESTATION. En dernière heure, nous apprenons que M. Glorian, le juge d'instruction chargé de l'affaire, après avoir longuement interrogé Dieu et avoir longuement interrogé le jeune Dekyvere, a fait arrêter un sieur Prosper Hourez, négociant en liqueurs, 91, rue de Mouvaux, à Tourcoing, chez qui, au cours d'une perquisition, on a trouvé deux pinceaux-moignon ou apparaissant nettement des traces de sang, ainsi que des vêtements maculés.

Hourez, d'après certains renseignements, aurait perdu plus de 100.000 francs depuis un an et sa situation financière serait désespérée. Le fait serait, donc bien le mobile de cette tentative de meurtre.

Interrogé par les magistrats, Hourez déclara qu'à 9 heures 05, une auto, dans laquelle se trouvaient plusieurs amis, passait en face de chez lui. Il monta dans la voiture et se rendit à l'estaminet Dekyvere, frère de la victime. Il prit, en compagnie de ses amis, plusieurs consommations, puis se rendit au cabaret Margu, rue de Mouvaux, où il resta jusqu'à 10 heures et retourna chez lui pour souper. Il revint au cabaret Dekyvere, rue de Mouvaux, vers 11 heures et déclara : « On vient de tuer à moitié votre beau-frère et votre belle-sœur ! »

Le juge d'instruction demanda : « Mais, pendant l'intervalle de 10 heures à 11 heures, qu'avez-vous fait ? » Hourez ne put répondre d'une façon précise à cette question.

M. Glorian signa alors contre lui un mandat de dépôt pour vol et tentative de meurtre. Hourez sera transféré à Lille.

UNE MÈRE TUE SON ENFANT ET SE SUICIDE. Marseille, 20 juin. — A la suite d'une querrelle de ménage, Mme Cocalini, 23 ans, a jeté son enfant du haut du pont d'Aubagne. Elle s'est précipitée ensuite elle-même dans le vide.

TRAQUÉ PÉLERINAGE. Roanne, 20 juin. — Un autocar emmenant 36 personnes au pèlerinage de Paray-le-Monial, était arrivé à quelques kilomètres de Roanne, lorsque la direction se brisa. La lourde voiture buta contre un des plateaux qui bordent la route, puis alla se jeter dans un champ. Plusieurs voyageurs ont été blessés grièvement.

MORT AFFREUSE D'UNE JEUNE FILLE. Vannes, 20 juin. — A Grandchamp, une jeune fille tombant d'une charrette, s'est enfoncée sur les dents d'une fourche contre laquelle elle s'appuyait.

Les Retraites Ouvrières

M. Daniel Vincent fournit des explications sur le fonctionnement de la loi

Paris, 20 juin. — Le Conseil supérieur des retraites ouvrières et paysannes s'est réuni aujourd'hui au ministère du Travail, sous la présidence de M. Daniel Vincent, ministre du Travail. Dans son discours, le ministre a exposé la situation qui résulte du fait de la guerre dans le fonctionnement des retraites ouvrières et paysannes établi par la loi de 1910. Il a rappelé les dispositions législatives et administratives prises en vue de maintenir la loi dans son fonctionnement et de l'adapter, tant aux conditions nouvelles des salaires et de la vie économique, qu'aux situations faites par la guerre aux mobilisés et par l'invasion aux mobilisés des régions envahies.

Le ministre a fait part au Conseil supérieur du dépôt du projet de loi sur les assurances sociales et les discussions ouvertes d'ores et déjà devant la Commission du travail à la Chambre des députés. Il a marqué à cet égard, d'ici le vote de ce projet, d'intensifier le mouvement d'assurance et de prévoyance dans notre pays, afin d'établir le plus utilement possible, le passage du régime actuel au régime prochain.

Le Conseil supérieur s'est ensuite occupé de l'examen des questions figurant à son ordre du jour.

Assommés pendant leur sommeil à Tourcoing

Des bandits ont tenté de tuer un cabaretier et sa femme et leur ont volé leurs économies.

Pendant la nuit de dimanche à lundi, un cabaretier de la rue de la Makellerie, à Tourcoing, M. Dekyvere, se réveillait brusquement à la suite d'un choc ressenti à la tête. Croyant qu'un retourneur, sa femme, qui dormait à son côté, lui avait porté un coup, il allait lui adresser un léger reproche, quand il s'aperçut que du sang coulait abondamment d'une grave blessure qui lui avait été faite à la tempe. Stupeur, lui-même avait été blessé et le sang lui inondait le visage.

Le gardien de la paix Tixier, du 10e arrondissement, essaya le dernier le feu des bandits. Se trouvant près du théâtre de la Renaissance au moment de l'attentat, il voulut s'opposer à la fuite des malfaiteurs, mais ceux-ci, par un mouvement de recul, leurs armes dans la direction de l'agent, qui ne dut qu'à sa présence d'esprit (il se coucha par terre), de ne pas être atteint.

En même temps que le cantonnier qui avait aperçu les bandits descendre de l'automobile, un agent du 10e arrondissement, Dumont, leur donna la chasse. Il suivit la limousine le long du boulevard, puis rue de Lancry, enfin rue du Château-d'Eau mais quand il vit la voiture s'engager dans la rue Albouy, il s'avoua vaincu et s'arrêta essouffé.

UNE BANDE INTERNATIONALE. Les recherches de la police judiciaire se poursuivent dans ce domaine. Elles ont abouti, croyons-nous, à de très importantes constatations. Les auteurs de l'audacieux coup de main appartenaient à une bande de malfaiteurs internationaux, dont il a été question à plusieurs reprises ces derniers années, et dont l'un des premiers chefs fut le cambrioleur de la bijouterie Louis, rue Daunou.

On se souvient que plusieurs des membres de la bande étaient affiliés à l'association de malfaiteurs, à l'actif de laquelle on compte l'assassinat de la bouclière du marché de la Halle.

On hésite à croire qu'il puisse s'agir d'un attentat. Il est possible qu'un fil, négligemment jeté, soit venu s'enrouler, en haut du piquet, autour des fils commandant les disques.

M. Delattre ayant enlevé la ligature avait toute constitution et est difficile d'établir s'il s'agissait d'un accident ou d'une tentative de sabotage.

En tout cas, nous le répétons, aucun accident n'était possible. Le service n'a pas été entravé une seule minute.

L'enquête continue.

SUR LA ROUTE DE LORETTÉ. UN CYCLISTE EST HAPPE PAR UNE AUTO ET SUGGOMBE A SA BLESSURE. M. Pierre Grand se rendait à bicyclette, dimanche, vers midi, à la cérémonie de Lorette. Entre la Targette et Bourcy, il entendit le bruit d'une automobile derrière lui et voulut se porter, par là, sur la droite de la route. En traversant, il fut happé au passage et projeté sur le sol.

On le transporta dans une maison voisine. Gravement blessé à la tête il reçut les premiers soins d'un docteur appelé en toute hâte. Amené à l'hôpital Saint-Jean, il mourut la nuit, sans avoir repris connaissance.

LANCEMENT D'UN NAVIRE à Dunkerque. LE « CLAUDIUS MAGNIEN » A PRIS LA MER. Comme il arrive chaque fois qu'un lancement de navire est opéré, une foule curieuse de ce grandiose spectacle était accourue, hier lundi, vers les Chantiers de France où avait lieu la mise à la mer du vapeur le « Claudius Magnien ».

Pour la circonstance, le grand Etablissement métallurgique avait pris son air de fête. Tous les ateliers étaient pavés et le navire lui-même, attendant le baptême sur son berceau, faisait claquer au vent ses premiers pavés.

Après le baptême, le navire fut mis à l'eau et les brèves commencent aussitôt. L'opération de toutes ses entraves, le « Claudius Magnien », à 12 h 55 exactement, glissa majestueusement dans un aplomb parfait sur son plan incliné.

Buis en un clapotement d'eau formidable et aux applaudissements de la foule, le navire entra dans la mer où un remou violent s'éleva.

UNE ARRESTATION à Paris sur mandat du Parquet de Lille. Sur mandat du parquet de Lille, le nommé Deberls, inculpé de vol et de recel, arrêté 75, Faubourg Saint-Denis, a été arrêté hier matin.

Les Bandits en Auto

55.000 francs dans la rue

Paris, 20 juin. — M. Faralier, commissaire à la direction de la police judiciaire, poursuit activement la recherche des malfaiteurs qui ont, hier, cambriolé la bijouterie Lévy, au boulevard Saint-Martin.

Aucune arrestation n'a encore été opérée.

Dimanche après-midi, Mme Chagnon, habitant Rosny-sous-Bois, se rendait à Paris et passait rue des Récollets, à l'angle du quai de l'Immeuble, en face de la passerelle qui enjambe le canal Saint-Martin, elle trouvait un petit paquet qu'elle n'eut pas la curiosité d'ouvrir immédiatement. Ce n'est que rentrée chez elle qu'elle s'aperçut que ce paquet contenait de nombreuses boucles d'oreilles.

Connaissant le récit de l'attaque effectuée le matin même contre une bijouterie et sachant que la rue des Récollets se trouve à proximité de la rue Albouy, où les bandits avaient quitté leur limousine, Mme Chagnon alla porter sa trouvaille au poste de Rosny, qui saisit la direction de la police judiciaire.

Les bijoux retrouvés ont une valeur de 55.000 francs. On suppose que les malfaiteurs les ont perdus en s'enfuyant.

VINGT-CINQ COUPS DE FEU. Sur le théâtre de leur audacieux exploit, vingt-cinq coups de revolver ont été tirés, lundi, par les malfaiteurs. Un passant reçut sur le bouton de son gilet une balle à fin de course. Un commerçant du quartier qui se faisait raser chez un coiffeur voisin, reçut un projectile sur les genoux. A l'intérieur de la bijouterie, on a retrouvé trois balles, dont une de carabine.

Le gardien de la paix Tixier, du 10e arrondissement, essaya le dernier le feu des bandits. Se trouvant près du théâtre de la Renaissance au moment de l'attentat, il voulut s'opposer à la fuite des malfaiteurs, mais ceux-ci, par un mouvement de recul, leurs armes dans la direction de l'agent, qui ne dut qu'à sa présence d'esprit (il se coucha par terre), de ne pas être atteint.

En même temps que le cantonnier qui avait aperçu les bandits descendre de l'automobile, un agent du 10e arrondissement, Dumont, leur donna la chasse. Il suivit la limousine le long du boulevard, puis rue de Lancry, enfin rue du Château-d'Eau mais quand il vit la voiture s'engager dans la rue Albouy, il s'avoua vaincu et s'arrêta essouffé.

UNE BANDE INTERNATIONALE. Les recherches de la police judiciaire se poursuivent dans ce domaine. Elles ont abouti, croyons-nous, à de très importantes constatations. Les auteurs de l'audacieux coup de main appartenaient à une bande de malfaiteurs internationaux, dont il a été question à plusieurs reprises ces derniers années, et dont l'un des premiers chefs fut le cambrioleur de la bijouterie Louis, rue Daunou.

On se souvient que plusieurs des membres de la bande étaient affiliés à l'association de malfaiteurs, à l'actif de laquelle on compte l'assassinat de la bouclière du marché de la Halle.

On hésite à croire qu'il puisse s'agir d'un attentat. Il est possible qu'un fil, négligemment jeté, soit venu s'enrouler, en haut du piquet, autour des fils commandant les disques.

M. Delattre ayant enlevé la ligature avait toute constitution et est difficile d'établir s'il s'agissait d'un accident ou d'une tentative de sabotage.

En tout cas, nous le répétons, aucun accident n'était possible. Le service n'a pas été entravé une seule minute.

L'enquête continue.

SUR LA ROUTE DE LORETTÉ. UN CYCLISTE EST HAPPE PAR UNE AUTO ET SUGGOMBE A SA BLESSURE. M. Pierre Grand se rendait à bicyclette, dimanche, vers midi, à la cérémonie de Lorette. Entre la Targette et Bourcy, il entendit le bruit d'une automobile derrière lui et voulut se porter, par là, sur la droite de la route. En traversant, il fut happé au passage et projeté sur le sol.

On le transporta dans une maison voisine. Gravement blessé à la tête il reçut les premiers soins d'un docteur appelé en toute hâte. Amené à l'hôpital Saint-Jean, il mourut la nuit, sans avoir repris connaissance.

LANCEMENT D'UN NAVIRE à Dunkerque. LE « CLAUDIUS MAGNIEN » A PRIS LA MER. Comme il arrive chaque fois qu'un lancement de navire est opéré, une foule curieuse de ce grandiose spectacle était accourue, hier lundi, vers les Chantiers de France où avait lieu la mise à la mer du vapeur le « Claudius Magnien ».

Pour la circonstance, le grand Etablissement métallurgique avait pris son air de fête. Tous les ateliers étaient pavés et le navire lui-même, attendant le baptême sur son berceau, faisait claquer au vent ses premiers pavés.

Après le baptême, le navire fut mis à l'eau et les brèves commencent aussitôt. L'opération de toutes ses entraves, le « Claudius Magnien », à 12 h 55 exactement, glissa majestueusement dans un aplomb parfait sur son plan incliné.

Buis en un clapotement d'eau formidable et aux applaudissements de la foule, le navire entra dans la mer où un remou violent s'éleva.

UNE ARRESTATION à Paris sur mandat du Parquet de Lille. Sur mandat du parquet de Lille, le nommé Deberls, inculpé de vol et de recel, arrêté 75, Faubourg Saint-Denis, a été arrêté hier matin.

EN ASIE-MINEURE

Le Drame de Marquise

Comment naquirent les soupçons

La certitude de la culpabilité de Daguebert, le meurtrier du malheureux Gourlay étant maintenant établie, tout a fait prouvé, des témoignages de plus en plus accablants sont apportés aux policiers enquêteurs.

Le garage Daguebert, à Marquise, est situé derrière un petit de maisons. Deux locataires d'un de ces immeubles, M. Grenier et son fils sont venus déclarer que, vers la mi-décembre dernier, ils avaient fort bien remarqué que le fils avait été bouleversé au centre du jardin. Daguebert, à une certaine profondeur évidente, puisque la terre argileuse avait été ramassée à la surface.

A cette époque déjà, M. Grenier, paraît-il, conçut des soupçons, d'autant plus que, hebdomadairement, il pouvait se rendre compte du travail effectué dans la maison. Le jardin du Daguebert fut arrêté pour vol d'auto qu'il fit par ses soupçons à M. Jucolliot, maire de Marquise, lequel l'engagea à raconter ce qu'il savait au juge d'instruction. C'est ce qui fut fait.

Le rôle de Melle Daguebert. Il est possible que la sœur du meurtrier n'ait pas participé par elle-même au crime. D'après les renseignements qui nous parviennent, lors que Gourlay vint chez Daguebert pour vendre son auto au garage de Melle Daguebert, elle était présente, mais Daguebert l'envoya faire une course dans la commune après que Gourlay eût consenti au marché.

La sœur partie, Daguebert présenta le reçu à Gourlay et pendant que celui-ci le signait, il l'abattit comme il a été dit déjà, de deux balles de Browning dans la tête. L'assassin emporta alors le corps de la victime et le cacha dans une autre pièce. Quand sa sœur revint toute trace du crime était disparue. Ce ne fut que trois jours plus tard qu'on découvrit les os dans les conditions que nous avons relatées.

C'est à ce moment, d'ailleurs que le misérable à bout de forces morales avoua son forfait à sa sœur. Comme celle-ci le revoyait dans un état pâle et tremblant, elle lui demanda ce qu'il avait : « J'ai fait quelque chose d'affreux, dit-il, mais j'ai peur, j'ai peur, j'ai peur, j'ai peur de l'enfer dans le jardin ».

Melle Denise Daguebert déclara aux policiers que si elle ne leur parla jamais de tout ceci, c'est qu'elle voulait sauver l'honneur de sa famille. On s'étonne néanmoins que cette jeune fille ait eu la force d'âme de conserver cette tranquille apparence dont elle fit preuve à maintes reprises aux enquêteurs.

Daguebert préparait d'autres crimes. Longtemps après Daguebert déclara aux policiers que si elle ne leur parla jamais de tout ceci, c'est qu'elle voulait sauver l'honneur de sa famille. On s'étonne néanmoins que cette jeune fille ait eu la force d'âme de conserver cette tranquille apparence dont elle fit preuve à maintes reprises aux enquêteurs.

Le meurtrier avait une maîtresse. Et pour l'enlever, il lui fallut de l'argent, beaucoup d'argent, car la demoiselle avait de beaux bijoux. Au train de vie que menait Daguebert, les 25.000 francs du malheureux Gourlay fondèrent comme un bloc de glace. Daguebert s'était décidé à continuer son existence de débauché, Daguebert avait préparé deux autres coups-apens.

Une marchandise d'outils et de matériaux pour auto, installée à Marquise avait reçu de Daguebert une grosse commande. Le marchand eut heureusement la bonne idée de refuser de se rendre chez Daguebert pour le règlement de cette commande, mais il fut obligé de se rendre chez lui.

Comme on le voit, Daguebert s'était décidé à lancer à toute allure dans la voie du vol et du crime, dans le but d'assouvir ses passions. Mais son état de santé, pas bon, ne lui permettait pas de continuer.

La vie de famille qu'il a menée à ruiner sa constitution débilite et les émotions de ces derniers jours l'ont fortement ébranlé. On commença à craindre que Daguebert ne succombe et ne puisse subir le juste châtiment que son crime amène à lui infliger.

Une dernière question se pose : Daguebert a-t-il des complices ? C'est peu probable. Les amis de l'assassin, en tout cas, ne le laissent pas supposer, jusque maintenant, de même, les exposés des faits.

UNE FIANCEE QUI JOUE DE MALHEUR... Une personne qui n'a pas de chance en cette affaire, c'est la fiancée de Daguebert. Cette jeune fille demeure à Lille, elle a deux enfants, ses parents. Un fiancé qu'elle avait eu autrefois, avant de promettre sa main au garagiste avait également été arrêté à la veille de son mariage. Elle attendait se disait officiellement, mais n'était en réalité qu'un escroc de grande envergure. Ses nouvelles fiançailles auront été encore de séduisantes tromperies.

Un dernier détail sur la famille de M. Gourlay vient de faire mettre en bière le corps du malheureux. Provisoirement, le cercueil a été mis dans un caveau au cimetière de Marquise. Il sera d'ici quelques jours transporté en Angleterre, pour les obsèques.

L'assassin n'était pas seul. L'Agence « Radio » publie les renseignements suivants : « Il semble bien maintenant que Daguebert a été aidé pour transporter et enterrer l'infortuné Gourlay ».

Notre enquête à Marquise nous a permis un effet de faire de troublants rapprochements. Qui faisait marcher le photographe pendant que Daguebert commettait son crime ? On sait que Daguebert déclara que c'est le photographe qui empêcha les dénonciations. D'autre part, le rapport de l'examen des lieux que Daguebert a dû constituer, nous a permis de constater que le corps de la victime. De plus, pouvait-il déplacer, étant seul, le corps dans de tels endroits étroits, aux journaux brusqués ?

Daguebert n'était pas seul au moment du crime. Telle est, du moins, la conviction de beaucoup d'habitants de Marquise. Elle sera peut-être demain telle est peut-être déjà la conviction du magistrat instructeur.

Méfiance justifiée. Un ami de M. Gourlay, M. Norman, directeur de l'Impériale Travail Bureau, nous avons pu l'entendre ce matin, à son arrivée de Londres, nous a déclaré que le frère de la victime, revenu en Angleterre pour des raisons de santé, avait vu venir à Boulogne avant quelques jours.

La famille de M. Gourlay, ajouta M. Norman, qui avait conservé quelques lucres d'espoir jusqu'à la dernière minute, lui a dit en apprenant la terrible nouvelle.

Notre interlocuteur, à qui Daguebert avait toujours inspiré de la méfiance, nous a dit que, dans la circonstance dans lesquelles il vendit une voiture à l'assassin de M. Gourlay :

« En janvier 1921, j'ai rendu une automobile à Daguebert pour 18.000 francs. Comme je l'attendais ce matin, à son arrivée de Londres, nous a déclaré que le frère de la victime, revenu en Angleterre pour des raisons de santé, avait vu venir à Boulogne avant quelques jours.

La famille de M. Gourlay, ajouta M. Norman, qui avait conservé quelques lucres d'espoir jusqu'à la dernière minute, lui a dit en apprenant la terrible nouvelle.

Notre interlocuteur, à qui Daguebert avait toujours inspiré de la méfiance, nous a dit que, dans la circonstance dans lesquelles il vendit une voiture à l'assassin de M. Gourlay :

« En janvier 1921, j'ai rendu une automobile à Daguebert pour 18.000 francs. Comme je l'attendais ce matin, à son arrivée de Londres, nous a déclaré que le frère de la victime, revenu en Angleterre pour des raisons de santé, avait vu venir à Boulogne avant quelques jours.

La famille de M. Gourlay, ajouta M. Norman, qui avait conservé quelques lucres d'espoir jusqu'à la dernière minute, lui a dit en apprenant la terrible nouvelle.

Notre interlocuteur, à qui Daguebert avait toujours inspiré de la méfiance, nous a dit que, dans la circonstance dans lesquelles il vendit une voiture à l'assassin de M. Gourlay :

« En janvier 1921, j'ai rendu une automobile à Daguebert pour 18.000 francs. Comme je l'attendais ce matin, à son arrivée de Londres, nous a déclaré que le frère de la victime, revenu en Angleterre pour des raisons de santé, avait vu venir à Boulogne avant quelques jours.

La famille de M. Gourlay, ajouta M. Norman, qui avait conservé quelques lucres d'espoir jusqu'à la dernière minute, lui a dit en apprenant la terrible nouvelle.

Notre interlocuteur, à qui Daguebert avait toujours inspiré de la méfiance, nous a dit que, dans la circonstance dans lesquelles il vendit une voiture à l'assassin de M. Gourlay :

« En janvier 1921, j'ai rendu une automobile à Daguebert pour 18.000 francs. Comme je l'attendais ce matin, à son arrivée de Londres, nous a déclaré que le frère de la victime, revenu en Angleterre pour des raisons de santé, avait vu venir à Boulogne avant quelques jours.

Le Drame de Marquise

Comment naquirent les soupçons

La certitude de la culpabilité de Daguebert, le meurtrier du malheureux Gourlay étant maintenant établie, tout a fait prouvé, des témoignages de plus en plus accablants sont apportés aux policiers enquêteurs.

Le garage Daguebert, à Marquise, est situé derrière un petit de maisons. Deux locataires d'un de ces immeubles, M. Grenier et son fils sont venus déclarer que, vers la mi-décembre dernier, ils avaient fort bien remarqué que le fils avait été bouleversé au centre du jardin. Daguebert, à une certaine profondeur évidente, puisque la terre argileuse avait été ramassée à la surface.

A cette époque déjà, M. Grenier, paraît-il, conçut des soupçons, d'autant plus que, hebdomadairement, il pouvait se rendre compte du travail effectué dans la maison. Le jardin du Daguebert fut arrêté pour vol d'auto qu'il fit par ses soupçons à M. Jucolliot, maire de Marquise, lequel l'engagea à raconter ce qu'il savait au juge d'instruction. C'est ce qui fut fait.

Le rôle de Melle Daguebert. Il est possible que la sœur du meurtrier n'ait pas participé par elle-même au crime. D'après les renseignements qui nous parviennent, lors que Gourlay vint chez Daguebert pour vendre son auto au garage de Melle Daguebert, elle était présente, mais Daguebert l'envoya faire une course dans la commune après que Gourlay eût consenti au marché.

La sœur partie, Daguebert présenta le reçu à Gourlay et pendant que celui-ci le signait, il l'abattit comme il a été dit déjà, de deux balles de Browning dans la tête. L'assassin emporta alors le corps de la victime et le cacha dans une autre pièce. Quand sa sœur revint toute trace du crime était disparue. Ce ne fut que trois jours plus tard qu'on découvrit les os dans les conditions que nous avons relatées.

C'est à ce moment, d'ailleurs que le misérable à bout de forces morales avoua son forfait à sa sœur. Comme celle-ci le revoyait dans un état pâle et tremblant, elle lui demanda ce qu'il avait : « J'ai fait